

La Ville recrute!



Une valeur sûre pour ton développement

PROFIL RECHERCHÉ

- Travailler de façon responsable.
- Haut niveau d'autonomie et de jugement.
- Travail d'équipe.
- Bonne condition physique (capacité de soulever des charges exigeant de la force physique (exemple : 25 kg)).
- Comportements exemplaires et sécuritaires.

Ça te correspond? Viens faire partie de l'équipe!

ENVOIE TA CANDIDATURE!

Concours 2026-53

Fais parvenir ton curriculum vitae au plus tard le **7 septembre 2026**.

POSTULER

Les membres des groupes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics sont encouragés à postuler.

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN INSTRUMENTATION ET CONTRÔLE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES TECHNIQUES

Type de poste :	Régulier.
Salaire :	Se situe entre 37,11 \$ et 43,66 \$ de l'heure.
Horaire de travail :	40 heures par semaine.
Entrée en fonction :	Dès que possible.

TES RESPONSABILITÉS

- Effectuer la programmation des systèmes de contrôle ainsi que l'entretien des contrôles numériques sur des équipements tels que chauffage, plomberie, tuyauterie, ventilation, climatisation ainsi que sur les feux de signalisation routière.

TES AVANTAGES

- Régime de retraite.
- Assurances collectives.
- Programme d'encouragement aux activités sportives.
- Soutien dans ton développement professionnel.
- Possibilité d'avancement.
- Ta santé et ta sécurité au cœur de nos priorités.
- Des vacances dès l'embauche.
- Une banque de congés pouvant aller jusqu'à 14 jours fériés, 3 congés flottants et 6 congés maladie rémunérés.

LES COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCES RECHERCHÉES

- DEC en technologie de l'électronique industrielle ou tout autre diplôme dans un domaine pertinent à l'emploi.
- Trois (3) années d'expérience en instrumentation et contrôle de bâtiment ou tout domaine jugé pertinent.
- Carte ASP construction.
- Formation de travail en hauteur, ou s'engager à la suivre.
- Permis de conduire valide, classe 5.
- Excellentes compétences pour assurer la résolution de problèmes, l'entretien, le dépannage et la réparation des différents contrôles de bâtiment.
- Connaissance de la réglementation liée à son champ d'activités.
- Certificat de compétence compagnon (CCC) en électricité, un atout.